



BRIEFING NOTE PROJET REGROUPEMENT DES PRODUCTEURS (RÉGION DE MONTREAL)

Objectif du projet :

La demande en produits maraîchers frais locaux en circuit court est très forte dans les régions urbaines du Québec. Afin de répondre à cette demande, diverses formules innovantes de mise en marché existent tel que l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Mais ces initiatives ne parviennent pas à fournir une offre suffisante pour la demande en zone urbaine. Selon l'avis des experts en agriculture, le regroupement de producteurs représente une solution prometteuse pour augmenter l'offre de produits disponibles. L'objectif du projet est donc d'identifier un ou plusieurs modèles de mise en marché qui répondrait à la fois aux besoins des producteurs et des consommateurs de la région de Montréal.

Déroulement du projet :

Le projet est composé de 3 volets. Le premier vise à évaluer l'ouverture, les craintes et les motivations des fermes existantes ou en démarrage, à s'associer entre elles, à se partager les connaissances et les ressources, à se spécialiser en quelques produits et augmenter les superficies cultivées et/ou regrouper leur offre. Le deuxième volet vise à caractériser les modèles les plus performants de regroupements, en documentant les façons de faire au Québec et ailleurs dans le monde. Le troisième volet du projet consiste à étudier les marchés les plus prometteurs pour les regroupements (restaurants, institutions, ASC).

Le projet débouchera sur quatre livrables:

- portrait du positionnement des producteurs à faire partie d'un regroupement;
- liste de producteurs potentiellement intéressés au regroupement;
- identification et recommandations sur les modèles de regroupements considérés les plus performants et pour lesquels il faut peaufiner la recherche;
- analyse des marchés les plus prometteurs.

Contexte

Le système alimentaire québécois tel quel n'a pas toujours été équitable ni durable. Les pratiques agricoles courantes causent l'érosion et l'appauvrissement des sols, la contamination des cours d'eaux et contribuent aux émissions de GES. Les producteurs agricoles ont adopté ces pratiques non-durables afin de demeurer concurrentiels dans un secteur de plus en plus mondialisé, mais ne sont pas toujours sortis gagnants. Les petites fermes familiales ont historiquement été à la base du système alimentaire québécois et sont plus susceptibles d'adopter des pratiques socialement et écologiquement durables. Mais ayant de moins en moins accès aux marchés et de plus en plus de dettes, la moitié des fermes qui existaient il y a une génération sont disparues, ayant été avalées par l'agriculture industrielle. Du côté du

consommateur, c'est l'insécurité alimentaire qui persiste : on note que plus de 300 000 québécois ont recours aux banques alimentaires.

Face à ces problèmes qui caractérisent les systèmes alimentaires de tous les pays occidentaux, un mouvement citoyen émerge : consommateurs et producteurs s'allient pour revendiquer un système alimentaire qui produit des aliments sains et accessibles, qui préserve la culture et les traditions de solidarité et entraide, qui protège l'environnement duquel la nourriture même dépend et qui offre un travail digne et une rémunération équitable aux producteurs.

Outre les revendications ci-dessus, le mouvement est caractérisé par une emphase sur le « local ». En effet, on entend parler de « système alimentaire local » (SYAL) comme étant une alternative au « système alimentaire conventionnel » ou « industriel ». Mais il ne s'agit pas ici d'un localisme abstrait. On parle du local parce qu'on croit que c'est plus facile de tisser des liens de solidarité et d'entraide avec des personnes qu'on peut rencontrer face à face, avec qui on partage un environnement immédiat et des valeurs sociales et culturelles. De plus, le « local » est simplement une façon de délimiter une région où se déroule une initiative. Les objectifs de cette initiative – l'équité et la durabilité du système alimentaire – sont plus importants que la localité même. Donc, le commerce équitable, qui assume lui aussi des objectifs de durabilité et d'équité, serait un cousin beaucoup plus proche des SYALs que le producteur local qui pollue les cours d'eau et produit de la nourriture pleine de glucides et dépourvue de vitamines.

Les initiatives qui contribuent à l'établissement d'un SYAL prennent plusieurs formes : l'agriculture supportée par la communauté (paniers bio, abonnements à la ferme, etc.), éco-marchés ou marchés de solidarité, marchés fermiers, etc. Une caractéristique qui émerge c'est le rapprochement du producteur et du consommateur. L'élimination d'intermédiaires permet aux producteurs de récupérer une meilleure partie du dollar consommateur et en même temps permet de tisser des liens sociaux qui renforcent un marché stable pour le producteur. Rendu à un seul intermédiaire, on peut parler de « circuit courts ». Par contre, malgré une demande accrue des citoyens ces dernières années, il est très difficile de rejoindre les consommateurs urbains en circuits courts. La distribution alimentaire à Montréal est dominée par des grossistes-distributeur qui exigent des volumes importants et la qualité esthétique – deux critères qui sont souvent impossibles à satisfaire sans avoir recours à des méthodes industrielles de production.

Le Ministère de l'agriculture et des pêcheries du Québec (MAPAQ) finance présentement des études sur l'établissement de circuits courts. Cette étude s'inscrit dans le cadre de ce programme. Comme on a noté ci-dessus, la grande distribution (Loblaws, Provigo, Métro, Maxi, IGA, etc.) demeure très difficile à pénétrer pour le genre de projet qui s'inscrirait dans le cadre des SYAL. Équiterre a plutôt identifié le secteur « HRI » (Hôtellerie, Restauration et Institutions publiques) comme un marché prometteur et plus accessible pour les circuits courts : accessible puisqu'il demeure relativement décentralisé et donc plus flexible et plus ouvert à des petits volumes ; prometteur parce qu'il demeure très large (1/3 des dépenses alimentaires des ménages québécois se font dans les HRI) et parce qu'une institution a le poids économique qui lui permet d'exercer une influence positive, un changement dans toute la chaîne d'approvisionnement.

Les institutions publiques, une partie importante des HRI, ont joué un rôle important dans l'établissement de systèmes alimentaires locaux en Europe et aux États-Unis. Il y a plus de 2000 initiatives d'approvisionnement alimentaire direct (« Farm-to-School » ou « de la ferme à l'école ») à travers les États-Unis. En Europe, les pays scandinaves ont fait des efforts pour introduire l'alimentation biologique abordable dans les écoles et ainsi combattre la malnutrition. À Rome, c'est l'alimentation

locale et traditionnelle qui domine. Au Québec, Équiterre a lancé le projet « À la soupe ! » qui a jumelé 32 institutions publiques avec des fermes locales. Par contre, la majorité de ces institutions sont des centres de petite enfance (CPE), soit avec un chiffre d'affaires modeste, et se situaient en région. Les institutions publiques de plus grande taille et situées en milieu urbain posent plusieurs obstacles. Ce projet de recherche vise à explorer des façons pour surmonter ces obstacles.

Questions de recherche

Question de recherche principale : Quelles changements doivent être apportés à l'organisation de l'offre et de la demande afin de créer des liens commerciaux plus directs, équitables et durables entre les producteurs maraîchers de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et des consommateurs du centre urbain.

Sous-questions : Quelles est la capacité des HRI à entrer dans des relations commerciales directement avec les producteurs locaux ? Quel est l'intérêt des HRI pour une telle relation ? Quelles sont les HRI les plus susceptibles à entrer dans de telles relations ? Quels sont les critères qui font d'un producteur local un bon fournisseur de HRI ? Quelles sont les craintes et les motivations des producteurs à se regrouper pour mieux desservir les centres urbains ? Quels modèles fonctionnent ailleurs ou ont déjà fonctionné au Québec ?

Méthodologie de recherche

Une revue de la littérature sera réalisée afin de répondre à ces questions. De plus, des données primaires seront recueillies auprès des intervenants clés du système alimentaire.

Côté demande

Une enquête sera réalisée auprès du secteur HRI. L'objectif du sondage est donc : identifier l'intérêt du secteur HRI ; quantifier le potentiel de la demande (en argent, en nombre d'institutions, en nombre de repas) ; identifier les facteurs décisifs du choix de fournisseurs (« Critical success factors ») ; identifier les modalités de la distribution ; comment les HRI gèrent leurs relations avec leurs fournisseurs.

De plus, quelques entrevues qualitatives seront effectuées auprès de certains intervenants clés du secteur des services alimentaires (dont les commissions scolaires) afin de compléter les données quantitatives recueillies au cours de l'enquête avec des données qualitatives.

Cette information permettra de catégoriser les HRI selon la facilité avec laquelle ils peuvent participer aux circuits courts et permettra de voir quels changements doivent être apportés dans le secteur pour faciliter le développement de circuits courts.

Distribution

Des entrevues qualitatives seront réalisées auprès de certains intervenants clés afin d'évaluer leur ouverture à l'établissement de circuits de distribution plus équitables et durables.

Côté offre

Équiterre est à la recherche de producteurs agricoles de la communauté métropolitaine de Montréal pour participer à la collecte de données primaires.

Entrevues (max 1h ; nous nous déplacerons ; à leur convenance). Les entrevues auraient lieu au mois de février. On a besoin de producteurs (environ 5 dans chaque catégorie) :

- ayant déjà participé (ou participant présentement) dans une coopérative ou association de commercialisation ou mise en marché de produits agricoles ;
- ayant déjà participé (ou participant présentement) dans un autre type de coopérative à caractère agricole (crédit, approvisionnement d'intrants, provision de services, partage d'équipement, etc.) ;
- ayant déjà participé (ou participant présentement) dans une forme de mise en marché type « circuits courts » (marché fermier, ASC, ALS, éco-marché, marché de solidarité, etc.) ;
- intéressés à développer des relations commerciales directes avec des points de vente à Montréal (« circuit courts ») mais n'ayant jamais participé à une telle initiative.

Focus group (début mars 2011 ; une journée (8 heures) ; compensation de \$150 et dîner inclus) : L'objectif sera de discuter en groupe des avantages ou inconvénients des différents modèles de mise en marché locale qui seront élaborées par l'équipe de recherche suite aux entrevues. Des représentants des HRI seront aussi invités à participer.

Intérêt pour les HRI

Les consommateurs des grands centres urbains dont Montréal sont de plus en plus conscients des conséquences de leurs habitudes de consommation et cherchent à consommer de plus en plus responsablement. Plusieurs entreprises de services alimentaires ont déjà noté cette tendance et les épicerie aussi. Contrairement aux supermarchés qui misent sur la distribution centralisée, la flexibilité des HRI leur permet de participer aux « circuits courts » de distribution. Participer aux circuits courts offre une valeur ajoutée aux consommateurs qui cherchent à consommer de façon responsable. Les résultats de ce projet de recherche donneront une meilleure idée de comment exactement il faut procéder pour bâtir les circuits courts.

Intérêt pour les producteurs-trices

La recherche a comme but l'identification d'un ou plusieurs modèle(s) de mise en marché qui permettrait aux producteurs du bassin alimentaire montréalais à rejoindre les consommateurs montréalais d'une manière plus directe et plus équitable. Comme le projet est appuyé par le MAPAQ, il y a possibilité de développer un projet pilote basé sur les résultats de la recherche. Les producteurs s'investissent donc dans un projet à long termes qui mènerait à d'importants débouchés, des nouveaux marchés intéressants ou des modes organisationnels porteurs.

Personne contact

Lazar Konforti

recherche@equiterre.org

Bureau : 514.522.2000 poste 297

Cell : 514.827.7486